



COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION COLLEGE-LYCEE

- Projet d'établissement
- Présentation des formations proposées à l'Institution
- Visite virtuelle
- Règlement intérieur
- Règlement de l'internat
- Tarifs et Conditions financières
- Fiche d'inscription et renseignements (recto) et Fiche pédagogique (verso)
- Autorisation de prélèvement

PIECES A FOURNIR POUR CONFIRMER L'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription comportant une photo d'identité, complétée recto-verso, datée et signée.
- Exeat (sauf élève entrant en 6^è ou en seconde) *cette pièce ne peut être éditée par l'établissement d'origine que début juillet*
- Photocopie des bilans scolaires de l'année
- Photocopies du livret de famille (parents et élève concerné)
- 1 RIB et demande de prélèvement jointe à compléter et signer (sauf élèves venant de Sainte Marie)
- 1 chèque d'arrhes, à l'ordre de l'ICO :
70 € pour les ½ pensionnaires et les externes
150 € pour les internes

A LA RENTREE EN SEPTEMBRE

Il vous restera à compléter :

- Le droit à l'image
- La fiche infirmerie
- La convention de scolarisation
- Les autorisations de sortie pour la Vie Scolaire
- Eventuellement une demande de bourse pour les collégiens.

ATTENTION : n'oubliez pas d'effectuer les formalités d'inscription pour les transports scolaires (Renseignements auprès de votre Mairie).